

LE JUGEMENT DERNIER

Sylvain Romerowski

Dans sa prédication à l'aréopage d'Athènes, Paul déclarait : Actes 17.30-31. Le récit nous livre ensuite la réaction des auditeurs : v. 32. La raison de cette réaction, c'est que, pour les intellectuels grecs, la matière était mauvaise, la matière était source de nos problèmes et donc le corps était une prison. Le salut pour eux, c'était quitter le corps, avoir son âme libérée du corps. De nos jours, la prédication de Paul n'est pas davantage populaire, mais pour de tout autres raisons. Entendre que Dieu a fixé un jour où il jugera le monde entier en toute justice est intolérable aux oreilles des gens qui nous entourent. Chacun veut être son propre maître. Chacun veut décider pour lui-même ce qui est bien et ce qui est mal. Chacun veut n'avoir à rendre des compte qu'à soi-même. L'idée d'un Dieu qui nous juge selon ses propres critères à lui ne passe pas. Et l'idée que certains pourraient être condamnés par Dieu est inacceptable pour beaucoup.

Mais la Bible enseigne que Dieu jugera chacun de nous. Le texte que nous venons de lire précise qu'il nous jugera par Jésus-Christ. Jésus a d'ailleurs dit lui-même que le Père a remis tout jugement entre ses mains. Dieu le Père a confié à Jésus de nous juger. Et c'est intéressant. Jésus a vécu une existence humaine comme la nôtre. Il sait par expérience ce qu'est vivre en tant qu'être humain dans ce monde. On ne pourra pas dire au juge : toi, tu n'as pas été à ma place.

Il est souvent affirmé que Dieu ou Jésus nous jugera selon nos actes : Mt 16.27. Déjà l'Ecclésiaste affirmait : Ec 3.17 : 12.13-14.

Ap 20.11-13. Ce texte souligne que tous les humains passeront en jugement. Donc les vrais croyants, les chrétiens authentiques aussi. Paul l'affirme aussi clairement : 2 Co 5.10.

Rm 2.5-11. Ce texte est important. Il affirme qu'il y aura un jour de jugement, v. 5, que ce jugement sera juste, v. 5, que Dieu rendra à chacun selon ses actes, v. 6. Dire cela signifie que Dieu ne va pas se contenter de prononcer un verdict sur nos actes. Mais que notre sort futur dépendra de nos actes. Les actes mauvais seront sanctionnés : le v. 5 parle de châtement et de la manifestation de la colère de Dieu. Les v. 7-10 énoncent les choses concrètement. Il est important de considérer les expressions employées par Paul. Au v. 7, il ne parle pas de quelques bonnes œuvres ponctuelles. Il parle de pratique du bien avec persévérance. Autrement dit, il est ici question d'un style de vie constant, global. Le style de vie de celui qui cherche à bien faire dans tous les domaines. C'est donc d'une orientation fondamentale de la vie qu'il est question. À l'inverse, v. 9-10. Dans les deux cas, il s'agit d'un style de vie global. Dieu nous jugera en fonction de la manière dont nous aurons vécu. Il jugera chaque acte. Mais aussi, notre vie dans sa globalité.

Un autre point souligné dans ce texte, au v. 11, c'est que Dieu est impartial, il ne fait pas de favoritisme, il ne fera pas de différences entre les humains pour des questions d'appartenance ethnique, ni de rang social par exemple. Tous seront jugés, selon les mêmes normes, quels qu'ils soient. C'est une question de justice.

La perspective du jugement peut paraître inquiétante. Mais on doit remarquer que cette perspective est une bonne nouvelle. Car le jugement, c'est l'affirmation de la responsabilité humaine. C'est l'affirmation que nos actes comptent. Et c'est pourquoi nous aurons à en rendre compte. S'il n'y avait pas de jugement, cela voudrait dire que nos actes

n'ont aucune importance. Ce serait la négation de la responsabilité humaine. Ce serait la négation de la dignité des êtres humains que nous sommes. Car cela fait partie de notre dignité humaine que d'être responsables. Le jugement, c'est l'affirmation de la dignité humaine.

Selon quels critères seront nous jugés ? En Actes 17, Paul dit que Dieu jugera le monde entier en toute justice. Qu'est-ce que la justice ? Selon la Bible, c'est la Loi de Dieu qui définit ce qui est juste. Nous serons jugés selon la Loi de Dieu. Paul l'affirme à propos des Israélites d'abord, mais aussi, d'une certaine manière, à propos de tous les humains. Romains 2.12. Or il faut remarquer que la situation de nos sociétés occidentales est plus ou moins comparable à celle des Israélites du temps de Paul. En effet, nos sociétés occidentales ont été christianisées. Elles ont été exposées à la révélation de Dieu et de sa Loi dans la Bible. Ces sociétés ont été influencées par la morale judéo-chrétienne. Nos contemporains seront jugés en fonction de cela aussi.

Paul a encore autre chose à dire dans le texte de Romains 2 : v. 12 + 14-15. Ce que Paul est en train de dire là, c'est qu'au fond, tout être humain possède une certaine connaissance de la Loi de Dieu. Et il appuie cette affirmation sur trois constats. Premièrement, tous les humains font naturellement des choses, ils adoptent des comportements qui sont requis par la Loi de Dieu. C'est donc que, d'une certaine manière, ils connaissent cette Loi, elle est comme gravée dans leur cœur, le cœur étant le siège de l'intelligence et de la volonté. Deuxièmement, la conscience témoigne de cette connaissance de la Loi. La conscience, c'est la faculté de porter des jugements moraux, de considérer tels actes et tels comportements comme bons ou mauvais. En portant de tels jugements, on montre que l'on a une certaine notion du bien et du mal, une certaine notion de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. Troisièmement, il arrive à chacun de s'accuser, de reconnaître qu'il est en tort, de se sentir coupable, parfois d'avoir du remords, et c'est bien la preuve que la conscience fonctionne. Ou il arrive encore qu'on justifie ses actes ou ses comportements : c'est donc bien que l'on a une notion de ce qui est bien et de ce qui est mal. C'est vrai de chaque être humain.

D'où vient cette notion du bien et du mal ? Elle est acquise par l'éducation, par l'expérience qui enseigne que si j'adopte tel comportement, j'en subirai les conséquences, elle est acquise par la réflexion. Elle découle aussi des lois de la société dans laquelle on vit. Tout société humaine à un système de lois. Sans aucune lois, sans aucune règle, la vie est tout simplement impossible. Donc toute société à un ensemble de lois et de règles. Ce système de lois n'est pas parfait. Il est souvent corrompu en partie. Mais, dans tout système de lois, il reste quelque chose de la Loi de Dieu. En effet, nous vivons dans le monde créé par Dieu. Et dans ce monde, la vie est impossible sans un minimum de respect de la Loi de Dieu. Aussi, dans tout système de lois humain, il reste quelques chose de la Loi de Dieu. Ces systèmes sont corrompus : ils ne sont jamais identiques à la Loi de Dieu. Mais il leur reste toujours des éléments importants de la Loi de Dieu. En fait, les systèmes de lois humains sont des corruptions de la Loi de Dieu, mais ils ne corrompent jamais totalement cette Loi. Et ainsi, chaque être humain connaît quelque chose de la Loi de Dieu. Et chacun sera jugé en fonction de cela.

Donc nous serons jugés d'après la Loi de Dieu et en fonction de nos actes, de notre vie. N'est-ce pas contradictoire avec la doctrine selon laquelle le salut est une grâce et se reçoit par la foi et non pas par les œuvres ? Pourtant, c'est bien Paul qui écrit : Rm 2.7-10. Et il écrit cela avant d'exposer sa doctrine de la justification et donc du salut par la foi, accordé par grâce, sur la base de la mort expiatoire de Christ. Notez que lorsque Paul écrit Rm 2.7, 10, il ne dit nullement que vivre ainsi aurait un caractère méritoire. Il ne dit pas

que ceux qui pratiquent le bien avec persévérance méritent en cela le salut. Et Paul ne se contredit pas. Au jour du jugement, notre vie et nos actes, notre comportement général seront considérés, parce que la manière dont nous aurons vécu démontrera si nous avons eu la foi, une foi authentique, ou non. Ce que Paul décrit aux v. 7 et 10, c'est la manière de vivre de gens qui ont une foi authentique. Nous sommes sauvés par la foi. Mais nous serons jugés selon nos actes, selon la manière dont nous aurons vécu, car c'est cela qui montrera si nous avons vécu dans la foi ou pas.

Certains pensent que le jugement dernier ne sera que pour les incroyants, que pour les non chrétiens. Donc que les chrétiens n'auront pas à passer en jugement. Ils s'appuient sur le fait que Jésus a déclaré : Jean 3.17-18 ; 5.24. Dans d'autres traductions : Celui qui croit en lui n'est pas jugé. Deux remarques ici. Lorsque Jésus déclare que Dieu ne l'a pas envoyé dans le monde pour condamner le monde, il parle de son ministère terrestre. Cela ne concerne pas son retour. Au moment de son retour, il prononcera son jugement, et la condamnation de ceux qui n'auront pas mis leur confiance en lui. Deuxièmement, si nous avons mis notre confiance en Christ, nous ne serons pas condamnés au jour du jugement dernier. Et cela est d'ores et déjà acquis. Mais cela ne signifie pas que nous n'aurons pas à comparaître pour le jugement au tribunal de Christ. Nous avons déjà cité les textes qui affirment que nous aurons à passer en jugement. Ce qui va se produire ce jour-là, c'est qu'un verdict d'acquiescement sera prononcé publiquement sur ceux qui auront mis leur confiance en Christ. Si nous avons foi en Christ, la chose est acquise : nous ne serons pas condamnés ce jour-là. Mais le jugement dernier officialisera la chose devant tous : Dieu prononcera son verdict devant tous à ce moment-là.

De plus, notre vie entière sera mise en lumière, avec le bon et le mauvais. Dieu évaluera tous nos actes, tous nos comportements. Il évaluera aussi nos paroles : Jésus a déclaré : Matthieu 12.36. Il évaluera aussi nos pensées, nos motivations. Car Dieu se présente souvent comme celui qui sonde les reins et les cœurs, c'est-à-dire, les pensées, les désirs, les motivations, les sentiments. Tout simplement parce que tout cela compte. Nous sommes responsables de nos actes, de nos comportements, de nos paroles, de nos pensées, de nos objectifs. C'est pourquoi le jugement est important. Cela fait partie de notre dignité humaine d'avoir à répondre de nos actes et de tout cela. Tout cela sera donc évalué et la lumière sera faite sur tout cela. Tout sera mis en lumière, même si cela n'entraînera pas de condamnation pour ceux qui auront mis leur confiance en Christ. Mais cela permettra de solder les comptes, de rétablir la vérité là où il y a eu mensonge ou dissimulation. Ecclésiaste 12.14 ; Matthieu 10.26. Oui, nous aurons à rendre compte de tout cela. Tout paraîtra au grand jour. Cela devrait nous inciter à veiller sur nos comportements, notre conduite, nos actes, nos paroles, nos pensées, nos objectifs. Tout paraîtra au grand jour.

Sur quoi débouchera ensuite le jugement ? La Bible indique qu'il y a deux sorts possibles, pour chaque être humain. Daniel 12.2. Repris en Jean 5.28-29. Nous reviendrons plus en détail dans les deux dernières prédications sur le sort final des rachetés. Nous considérerons maintenant le sort des perdus. C'est un sujet douloureux, mais la Bible dit des choses claires à ce sujet, et notamment que ce sort n'est pas désirable du tout. Dans le texte de Daniel, il était question de honte et d'horreur éternelles. D'autres images évoquent cette réalité terrible. Ésaïe 66.24 repris par Jésus en Marc 9.47-48. Matthieu 13.47-50. Ce sont bien des images de souffrance. Apocalypse 14.9-11 ; 21.8. Matthieu 25.46 : un châtement éternel est un châtement qui dure éternellement, qui n'a pas de fin, qui est définitif.

En quoi ce châtement consiste-t-il ? Dans les représentations du Moyen-âge, on imaginait les gens en enfer, tourmentés par les démons. Mais cette représentation n'est pas biblique. En fait, le châtement éternel est aussi pour les démons. Apocalypse 20.10. Il n'y aura pas un enfer qui serait le domaine du diable et des démons. Les perdus ne seront pas livrés aux démons pour être tourmentés par eux. Le diable et les autres démons subiront eux aussi le châtement, ils souffriront eux-mêmes pour leurs agissements. Jude 6.

Alors en quoi consiste le sort des perdus ? Ap 21.8 parle de seconde mort. La première mort, c'est la mort physique. La seconde mort, c'est d'une part le fait de ne pas avoir part à la vie éternelle, c'est-à-dire une vie pleinement épanouissante, dans la présence de Dieu. La seconde mort est une mort, c'est-à-dire un état dans lequel on ne peut plus agir, on ne peut plus rien changer à sa situation. Ce n'est pas un anéantissement. Lorsqu'on passe par la mort physique, on n'est pas anéanti. L'âme humaine subsiste au-delà de cette mort. De même, la seconde mort n'est pas un anéantissement. Les perdus subsistent, mais dans une condition à laquelle ils ne peuvent plus rien changer.

C'est un état de souffrance, de tourments. En quoi consiste cette souffrance ? Il est question de pleurs et d'amers regrets/de grincements de dents. Parfois, lorsqu'on se sent coupable dans la vie présente, on éprouve du remord de ce que l'on a fait, et c'est une souffrance. Cette souffrance peut être intense, insupportable même parfois. Alors imaginez la condition de quelqu'un qui sera passé au jugement de Dieu, qui sera mis en face de tout le mal qu'il aura pu commettre dans sa vie, qui ne pourra plus rien y changer, mais qui devra porter les remords pour tout cela. Voilà qui sera terrible, terriblement douloureux. Et plus quelqu'un aura fait de mal, plus le poids du remord sera lourd à porter.

Apocalypse 14.12 : Ils souffriront en présence des anges et de l'Agneau. Donc il auront devant les yeux l'Agneau par lequel ils auraient pu être sauvés. Et ils porteront le remord d'être passé à côté du salut qui leur était offert.

Le remord : voilà ce qu'évoquent les images du ver qui ronge, du feu qui brûle, de l'étang de feu et de soufre. Oui, c'est la honte et l'horreur éternelles.

Certains veulent croire que les perdus finiront par cesser d'exister. Mais Jésus a parlé d'un châtement éternel. Or de même que la vie éternelle, c'est une vie qui dure toujours, éternellement, sans fin, un châtement éternel, c'est un châtement qui dure éternellement, sans fin. Ap 14.11 : la fumée de leur tourment s'élève à perpétuité. Alors certains disent : « Oui, c'est la fumée qui s'élève perpétuellement, mais le feu ne dure pas éternellement et les condamnés ne subsistent pas éternellement ». C'est tout de même tiré par les cheveux. Il n'y a pas de fumée sans feu. Et il n'y a pas de feu sans combustible. Si la fumée s'élève éternellement, c'est que le feu brûle éternellement, et c'est qu'il y a du combustible, des gens qui sont brûlés par le feu. Ap 20.10 est particulièrement clair. Cela concerne le diable. Mais les perdus sont eux aussi jetés dans cet étang de feu et de soufre. Ce qui implique qu'eux aussi souffriront des tourments pendant l'éternité.

D'autres pensent que l'enfer sera vide, que finalement personne ne sera perdu, que tous les humains seront finalement sauvés. Ils s'appuient par exemple sur Colossiens 1.20. Mais c'est mal comprendre ce texte. D'ailleurs Judas est appelé « le fils de perdition », ce qui signifie qu'il y aura au moins Judas qui sera perdu. Le texte de Colossiens doit se comprendre à la lumière d'un autre texte de Paul : Philippiens 2.10-11. Ce texte ne signifie pas que tout le monde finira par se convertir, mais que tout le monde reconnaîtra la seigneurie de Christ lorsqu'il reviendra et exercera son jugement. Les croyants reconnaissent la seigneurie de Christ de leur plein gré. Les autres la reconnaîtront de force. Ils seront obligés, face à l'évidence, face à l'apparition de Christ, de reconnaître qu'il est le Seigneur et de se soumettre à lui. De force. Et ils reconnaîtront que leur jugement et leur condamnation sont justes. Et ils en auront d'autant plus de remord. Et ainsi, le texte de

Colossiens signifie que l'harmonie sera rétablie dans le cosmos. Car tous les humains et tous les anges reconnaîtront la seigneurie de Christ, tous devront se soumettre à lui, et les perdus porteront les conséquences de leur rejet de Dieu et de Christ. Et ainsi, l'ordre juste sera établi. Il n'y aura plus de rébellion, plus d'opposition à Dieu. C'est dans ce sens que l'harmonie pleine et entière sera établie. Le règne de Dieu sera établi sur tous, reconnu par tous, sans contestation.

La perspective de la perte est terrible. Mais Dieu offre encore aujourd'hui sa grâce et appelle chacun à la saisir par la foi, une foi authentique engageant toute la vie.

Et pour nous qui avons déjà saisi cette grâce, retenons que tout ce que nous aurons fait, dit, pensé paraîtra au grand jour. Heureusement, Dieu nous fera grâce si nous avons mis notre confiance en Christ qui a payé pour nos fautes et nos manquements, et si nous vivons notre foi de manière authentique, menant notre vie avec Dieu, pour Dieu et selon sa volonté, dans la foi et la repentance. Oui, tout sera mis en pleine lumière. Cela devrait nous inciter à veiller sur notre conduite, nos comportements, nos actes, nos paroles, nos pensées, nos objectifs.

Jude 24-25